

COMPTE RENDU SOMMAIRE DE LA REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL DU 18 NOVEMBRE 2021

Tous les membres sont présents sauf : M. Franck LORY, Louis MERCIER, Daniel LIOCHON excusés

Absente : Mme BLONDEAU Hélène

POUVOIRS : M. LORY à M. RAVAT

M. MERCIER à M. DUBETIER

Mme GRANDCLAUDE est élue secrétaire de séance

Monsieur le Maire présente M. BERNARD Franck conseiller municipal

Monsieur le Maire demande au Conseil d'ajouter une question concernant les ajustements de crédits à l'ordre du jour : accepté à l'unanimité

Le Conseil,

Approuve le compte rendu de la séance précédente à l'unanimité.

REDEVANCE ASSAINISSEMENT

M le Maire informe le Conseil de l'obligation légale d'établir un schéma directeur concernant l'assainissement de la commune. Cette étude aura un coût dès 2022 et il semble opportun de revoir d'ores et déjà la redevance assainissement pour les usagers du service ;

Rappelle les tarifs soit 1.10€ du M3 d'eau consommée et 30 euros de part fixe

Propose d'augmenter comme suit : 1.20€ du M3 d'eau consommée et 35 euros de part fixe à compter du 01 janvier 2022

LE conseil, après en avoir délibéré, à l'unanimité accepte l'augmentation de la redevance au 1^{er} janvier 2022.

INDEMNITES RECEVEUR MUNICIPAL

Le Conseil, après en avoir délibéré

- Décide :
d'accorder l'indemnité de confection des documents budgétaires au Receveur municipal pour un montant de 30,49 €. Voté à l'unanimité

VENTE DE TERRAINS

Monsieur le Maire rappelle au conseil que des terrains sont à la vente au Grand Servigny et qu'il est nécessaire de prendre une délibération afin de conclure la vente individuellement avec chaque acquéreur.

Le Conseil, après en avoir délibéré autorise le Maire à signer les actes pour les lots 2-4 et 8

Voté à l'unanimité

SUBVENTION TELETHON

Comme chaque année un téléthon est organisé au niveau de 7 communes de « terres de Bresse » et une subvention est demandée aux communes afin d'aider au financement des activités proposées.

Après en avoir délibéré, le conseil accorde une subvention de 100 euros à la commune organisatrice à savoir BAUDRIERES (comité inter associations) demande au Maire d'émettre un mandat. Voté à l'unanimité

CONTRAT ETAT-ONF

Monsieur le Maire expose au conseil Municipal le contrat ETAT ONF :

A savoir que l'état souhaite un soutien complémentaire des communes pour les forêts pour verser à l'ONF, celle-ci demande donc aux communes de faire une motion de censure afin que l'état assume le financement

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à la majorité des membres présents :

- Exige le retrait immédiat de la contribution complémentaire des communes propriétaires de forêts au financement de l'ONF ;
- Exige la révision complète du projet de contrat Etat-ONF 2021-2025 ;
- Demande que l'Etat porte une vraie ambition politique pour les forêts françaises,
- Demande un maillage territorial efficient des personnels de l'ONF face aux enjeux auxquels la forêt doit faire face ;
- Autorise le Maire à signer tout document afférent.

SUBVENTIONS DETR ET APPEL A PROJETS

Le Conseil autorise

- Le Maire à demander toutes les subventions pour les projets d'investissement communaux 2022 (budget communal et budget assainissement)

PARTICIPATION BIBLIOTHEQUE INTERCOMMUNALE

Considérant la demande de la Commune de St Germain du Plain de poursuivre le partenariat pour le fonctionnement intercommunal en réseau de la bibliothèque entre Baudrières, l'Abergement sainte Colombe, St Germain du Plain et Saint Christophe en Bresse,

Accepte de reconduire les 700 euros de participation annuelle à la bibliothèque intercommunale de ST GERMAIN DU PLAIN. Voté à l'unanimité

AJUSTEMENTS DE CREDITS

Le Maire expose au conseil que suite au passage à la norme comptable M57 il est nécessaire de procéder à des ajustements de crédits

Tels que ci dessous

- Intégration au compte 21318 des écritures concernant les travaux de restauration de l'église pour 485615,37€ (mandat au 21318/041 et titre au 2313/041)
- Et intégration au 2161 des écritures concernant la restauration du tableau Christ en croix pour 14840€ (mandat au 2161/041 et titre au 2316/041)
- Validé à l'unanimité

Questions diverses

Point sur les travaux 2021 : reste les plantations à réaliser pour les chemins piétonniers

Travaux cimetière

PROJETS 2022 :

Jeux enfants

Fenêtres et porte Ecoles

Secrétariat de Mairie

Eclairage public

Abri bus Rue du Moulin et Rue du Château

Mobilier bibliothèque

Groupe électrogène

Séance levée à 20h50

Le Maire,



T. RAUAT